

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Minerve, tenue au 91 chemin des Fondateurs, le 1^{er} jour du mois de mai 2017, à dix-neuf heures, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec, et à laquelle séance sont présents Mmes les conseillères Hélène Cummings et Suzanne Beaudin et MM. les conseillers Jacques Bissonnette, Marc Perras et Samuel Simoneau, formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de M. le maire Jean Pierre Monette.

Madame Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Est absente au cours de la présente séance, Mme la conseillère Ève Darmana.

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} MAI 2017

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance ordinaire;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017;
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 avril 2017;
- 1.5 Acceptation des comptes;
- 1.6 Transferts budgétaires;
- 1.7 Politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations;
- 1.8 Cession de terrain de Marcel Tousignant à la Municipalité – n° de lot 5071259;
- 1.9 Maintien de l'intégrité du service éducatif;
- 1.10 Résultat de l'ouverture des soumissions pour l'entretien et tonte des gazons 2017;
- 1.11 La Route des Belles-Histoires;
- 1.12 Appui pour l'ouverture du magasin général lors des jours fériés;
- 1.13 Information se rapportant à l'administration.

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Information se rapportant à la sécurité publique.

3. TRANSPORTS

- 3.1 Résultat de l'ouverture des soumissions pour des travaux de fauchage 2017;
- 3.2 Information se rapportant aux transports.

4. HYGIÈNE DU MILIEU

- 4.1 Information se rapportant à l'hygiène du milieu.

5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 5.1 Premier projet de règlement omnibus numéro 659;
- 5.2 Demande d'appui de monsieur Jean-Guy Grégoire pour l'aliénation/lotissement du lot n° 5264205;
- 5.3 Demande d'appui de monsieur Jean-Marc Noël pour l'ajout de 0,6 hectare à la superficie actuelle du lot n° 5263955;
- 5.4 Information se rapportant à l'urbanisme et à la mise en valeur du territoire.

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Demande d'aide financière du Comité des citoyens du lac Castor (St-Jean-Baptiste);
- 6.2 Croix de chemin;
- 6.3 Information se rapportant aux loisirs et à la culture.

7. VARIA

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. ADMINISTRATION

(1.1)
2017.05.110 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Le quorum étant constaté, il est 19 h.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par le conseiller Samuel Simoneau
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017 soit ouverte.

ADOPTÉE

(1.2)
2017.05.111 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par le conseiller Samuel Simoneau
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017 tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(1.3)
2017.05.112 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017.

ADOPTÉE

(1.4)
2017.05.113 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2017

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par le conseiller Marc Perras
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 avril 2017.

ADOPTÉE

(1.5)
2017.05.114 ACCEPTATION DES COMPTES

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'approuver la liste des déboursés, telle que présentée aux membres du conseil, pour un montant total de 104 166,37 \$.

ADOPTÉE

(1.6)
2017.05.115 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'approuver la liste des transferts budgétaires, telle que présentée aux membres du conseil, pour un montant total de 167 379 \$ et d'affecter le surplus réservé pour l'aqueduc, règlement n° 391, pour un montant de 4 937 \$ (inclus dans le total précité) réparti comme suit : 02-412-141 (2 612 \$), 02-412-200 (725 \$), 02-412-310 (1 000 \$) et 02-412-610 (600 \$).

ADOPTÉE

(1.7)
2017.05.116 POLITIQUE DE CAPITALISATION ET D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

CONSIDÉRANT l'existence de politiques de capitalisation et d'amortissement des immobilisations en vigueur depuis plusieurs années à la Municipalité de La Minerve;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de simplifier et modifier certaines dispositions de ces politiques;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre la direction générale et les vérificateurs de la Municipalité à ce sujet.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter la politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations ci-dessous décrite pour les achats effectués à compter de janvier 2017 et ceux des années à venir y incluant des valeurs résiduelles à zéro;

D'autoriser l'application de l'ancienne politique pour les achats antérieurs à l'année 2017 à moins d'avis contraire par résolution.

CATÉGORIE	DESCRIPTION GÉNÉRALE	SEUIL MINIMAL (\$)	DURÉ DE VIE UTILE MAXIMALE
INFRASTRUCTURES	Hygiène du milieu :	20 000	30 ans
	- usines et bassins d'épuration		30 ans
	- conduites d'égout		30 ans
	- conduites d'aqueduc		30 ans
	- purification et traitement de l'eau		30 ans

	Transports : - chemin, trottoir, rue et route - pont, tunnel, viaduc - surfacage d'origine ou resurfacage majeur - système d'éclairage des rues	20 000	20 ans 20 ans 20 ans 20 ans
	Aménagement de parcs publics, terrains de stationnement	5 000	15 ans
	Autres infrastructures	5 000	15 ans
BÂTIMENTS	Édifices administratifs, communautaires et récréatifs	20 000	25 ans
	Atelier, garage et entrepôt	20 000	25 ans
	Améliorations locatives	10 000	25 ans
	Autres	20 000	25 ans
VÉHICULES	Automobiles	7 000	10 ans
	Véhicules lourds	10 000	10 ans
	Autres véhicules moteurs	7 000	10 ans
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	Équipement informatique	5 000	5 ans
	Équipement téléphonique	5 000	5 ans
	Ameublement et équipement de bureau	5 000	5 ans
	Autres	5 000	5 ans
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT	Machinerie lourde	10 000	15 ans
	Unité mobile	10 000	15 ans
	Autres	10 000	15 ans
TERRAINS	Autres que ceux faisant partie d'une infrastructure ou d'un bâtiment	1	Non amorti
AUTRES	Autres	10 000	10 ans

Note : Lors de la réalisation d'un projet spécial, des dépenses de différentes factures, bien qu'inférieures au seuil, prises individuellement, peuvent être regroupées (en bloc) et être traitées à titre d'immobilisations amortissables lorsque le total de celles-ci est supérieur au seuil établi dans la présente politique.

ADOPTÉE

(1.8)
2017.05.117

**CESSION DE TERRAIN DE MARCEL TOUSIGNANT À LA MUNICIPALITÉ –
N° DE LOT 5071259**

CONSIDÉRANT que monsieur Marcel Tousignant désire céder son terrain portant le numéro de lot 5071259 à la municipalité de La Minerve.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par le conseiller Samuel Simoneau
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter l'offre de cession de terrain offert par monsieur Marcel Tousignant portant le numéro de lot 5071259. La Municipalité assumera les taxes, les intérêts et la pénalité impayés. Les frais de notaire sont à la charge du propriétaire. Le maire et la directrice générale ou leurs remplaçants sont autorisés à signer tous les documents pertinents pour donner effet à la présente résolution pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

(1.9)
2017.05.118

MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ DU SERVICE ÉDUCATIF

CONSIDÉRANT l'importance du maintien du service préscolaire (prématernelle) à l'école La Relève de La Minerve;

CONSIDÉRANT que pour les parents de jeunes enfants, la proximité des services éducatifs est un des facteurs dans le choix de la municipalité où s'installer pour élever ses enfants;

CONSIDÉRANT que l'absence de ce service a un impact négatif majeur sur le quotidien des jeunes familles de La Minerve déjà peu nombreuses et pourrait décourager d'autres familles à s'installer à La Minerve.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par le conseiller Samuel Simoneau
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De demander à la Commission scolaire des Laurentides de maintenir le service préscolaire (prématernelle) à l'école La Relève de La Minerve.

ADOPTÉE

(1.10)
2017.05.119

RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR L'ENTRETIEN ET TONTE DES GAZONS 2017

CONSIDÉRANT qu'à la date limite pour recevoir les soumissions, soit le 30 mars 2017 à 14 h, deux (2) soumissions ont été reçues :

Soumissionnaires	Montant
Robert Bellefleur	4 700 \$
Yvan Gévry	5 000 \$

CONSIDÉRANT que monsieur Robert Bellefleur est le plus bas soumissionnaire.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter la soumission de monsieur Robert Bellefleur pour l'entretien et la tonte des gazons 2017 au montant de 4 700 \$, selon l'appel d'offres.

ADOPTÉE

(1.11)
2017.05.120

LA ROUTE DES BELLES-HISTOIRES

CONSIDÉRANT que la MRC des Laurentides fait les démarches pour renouveler son entente triennale de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications pour 2018-2019-2020;

CONSIDÉRANT que le plan d'action triennal requis dans le cadre de l'entente est basé sur les orientations de la politique culturelle de la MRC des Laurentides et la planification stratégique durable 2016-2020 de la MRC;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de La Minerve souhaite travailler en développement culturel concerté avec les autres municipalités du territoire.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par le conseiller Marc Perras
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que le conseil affirme son intention de recevoir un projet dans le cadre de la valorisation de la Route des Belles-Histoires;

Que le conseil affirme son intention de collaborer pour la réalisation de ce projet pour 2018;

Que le conseil prévoit une dépense de 2 100 \$ envers la MRC pour ce projet clé en main.

ADOPTÉE

(1.12)
2017.05.121

APPUI POUR L'OUVERTURE DU MAGASIN GÉNÉRAL LORS DES JOURS FÉRIÉS

CONSIDÉRANT que l'ouverture du magasin général lors des jours fériés sera appréciée par les contribuables de La Minerve;

CONSIDÉRANT que dans la Municipalité de La Minerve on y retrouve qu'un seul magasin général d'alimentation;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'appui est nécessaire pour le ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation du Québec.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'appuyer la demande du Marché Bruneau et Frères Inc. pour l'ouverture du magasin général lors des jours fériés.

ADOPTÉE

(1.13)

INFORMATION SE RAPPORTANT À L'ADMINISTRATION

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

(2.1)

INFORMATION SE RAPPORTANT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

3. TRANSPORTS

(3.1)
2017.05.122

RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR DES TRAVAUX DE FAUCHAGE 2017

CONSIDÉRANT qu'à la date limite pour recevoir les soumissions, soit le 25 avril à 14 h 30, deux (2) soumissions ont été reçues :

Soumissionnaires	Montant avant taxes
Marcel Lacasse	34,75 \$/km et 79 \$/h
Les Entreprises Lyen Boudrias Inc.	35,00 \$/km et 105 \$/h

CONSIDÉRANT que Marcel Lacasse est le plus bas soumissionnaire.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter la soumission de Marcel Lacasse pour le fauchage 2017 pour un montant de 34,75 \$/km et de 79 \$/heure, pour les travaux supplémentaires, plus les taxes applicables, selon l'appel d'offres.

ADOPTÉE

(3.2) **INFORMATION SE RAPPORTANT AUX TRANSPORTS**

4. HYGIÈNE DU MILIEU

(4.1) **INFORMATION SE RAPPORTANT À L'HYGIÈNE DU MILIEU**

5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

(5.1)
2017.05.123 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT OMNIBUS NUMÉRO 659

ATTENDU qu'un avis de motion de ce premier projet de règlement a été donné à la séance du 24 avril 2017;

ATTENDU que tous les membres du conseil déclarent avoir reçu ledit premier projet de règlement dans les délais requis, l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Samuel Simoneau
APPUYÉ par le conseiller Marc Perras
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter le premier projet de règlement omnibus numéro 659 visant l'actualisation des règlements d'urbanisme numéros : 2013-101, *Règlement sur l'application des règlements d'urbanisme* et 2013-103, *Règlement de zonage*.

Que le premier projet de règlement soit joint aux présentes pour en faire partie intégrante comme si au long ici reproduit.

ADOPTÉE

(5.2)
2017.05.124 DEMANDE D'APPUI DE MONSIEUR JEAN-GUY GRÉGOIRE POUR L'ALIÉNATION/LOTISSEMENT DU LOT N° 5264205

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Jean-Guy Grégoire pour l'aliénation d'une superficie de 466,4 m² visant une partie du lot n° 5264203 situé dans la Municipalité de La Minerve;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au règlement de zonage de la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Samuel Simoneau

APPUYÉ par la conseillère Hélène Cummings
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'appuyer la demande d'autorisation de monsieur Jean-Guy Grégoire auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une superficie de 466,4 m² visant une partie du lot n° 5264203 situé dans la Municipalité de La Minerve.

ADOPTÉE

(5.3)

2017.05.125

Modifiée par
2017.07.179

DEMANDE D'APPUI DE MONSIEUR JEAN-MARC NOËL POUR L'AJOUT DE 0,6 HECTARE À LA SUPERFICIE ACTUELLE DU LOT N° 5263955

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Jean-Marc Noël pour l'ajout de 0,6 hectare à la superficie actuelle de 0,5 hectare du lot n° 5263955, pour la construction d'un chalet incluant un chemin d'accès;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au règlement de zonage de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE,

il est PROPOSÉ par le conseiller Samuel Simoneau
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'appuyer la demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec de monsieur Jean-Marc Noël pour l'ajout de 0,6 hectare à la superficie actuelle de 0,5 hectare du lot n° 5263955, afin de permettre la construction d'un chalet incluant un chemin d'accès, dans la Municipalité de La Minerve.

ADOPTÉE

(5.4)

INFORMATION SE RAPPORTANT À L'URBANISME ET À LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6. LOISIRS ET CULTURE

(6.1)

2017.05.126

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU COMITÉ DES CITOYENS DU LAC CASTOR (ST-JEAN-BAPTISTE)

CONSIDÉRANT la demande du Comité des citoyens du lac Castor pour une aide financière pour la Saint-Jean-Baptiste.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
APPUYÉ par la conseillère Hélène Cummings
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser une aide financière de 2 000 \$ au Comité des citoyens du lac Castor pour la Saint-Jean-Baptiste.

ADOPTÉE

(6.2)

2017.05.127

CROIX DE CHEMIN

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut protéger son patrimoine culturel.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
APPUYÉ par le conseiller Marc Perras
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à émettre un chèque au montant de 80 \$ à chaque responsable de croix de chemin pour l'achat de fleurs, engrais ou autres.

ADOPTÉE

(6.3) **INFORMATION SE RAPPORTANT AUX LOISIRS ET À LA CULTURE**

7. VARIA

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE
2017.05.128

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 19 h 40.

ADOPTÉE

Suzanne Sauriol
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Jean Pierre Monette,
Maire

Je soussignée certifie que la Municipalité possède les fonds nécessaires pour effectuer les dépenses aux résolutions suivantes : 2017.05.114, 2017.05.115, 2017.05.119, 2017.05.120, 2017.05.122, 2017.05.126, 2017.05.127.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et
secrétaire-trésorière